

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MARTINE PAULIN	Numéro de permis 2000324	Date d'inspection Le 23 mars 2022	
Nom de l'établissement La garderie chez Martine		Numéro de téléphone (506) 855-6988	
Adresse 78 rue Mathilde Dieppe NB E1A 7V2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	25 mars 2022	
Commentaires : Un membre du personnel n'a pas son certificat de secourisme. Recommandation de s'inscrire aussitôt que possible.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	25 mars 2022	
Commentaires : Le dossier d'un nouveau membre du personnel a été vérifié. Une copie d'un certificat de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire (RCR) n'est pas dans le dossier. Après discussion avec exploitante, la mentor en assurance de la qualité recommande que le membre du personnel soit inscrit aussitôt que possible à un cours de premiers soins (cours valide pour travailler en garderie). L'exploitante a mentionné qu'une preuve d'inscription sera envoyé à la mentore en assurance de la qualité. Entre temps, recommandation est donné que les enfants ne devraient pas seule avec le membre du personnel qui n'a pas son cours de premiers soins et donc accompagné par une personne qui a son cours de premiers soins valide.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entretien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	23 mars 2022	23 mars 2022
Commentaires : Lors de l'observation, la vérification de la cour extérieur pour le mois de février n'avait pas été fait. La lacune est maintenant conforme car la mentore en assurance de la qualité a fait l'inspection de la cour extérieur au moment de la visite. Lors de la fonte des neiges, un ajustement de la clôture dans le parc des bébés devra être fait au printemps. Dans la cour des préscolaires, un ajustement au printemps de la porte devra être fait. Une discussion a eu lieu avec l'exploitante. La MAQ recommande que la feuille de vérification de la cour extérieur soit affiché à côté de la grille de pratique de feu afin de ne plus oublier de vérifier la cour extérieur.			

Commentaires généraux

Dossier d'un nouveau membre du personnel a été vérifié et ajouté dans le système.

Aucun rapport d'incident à déclaration obligatoire n'a été envoyé à la Mentore en assurance de la qualité de puis la dernière année. L'exploitante affirme n'avoir eu aucun incident à déclaration obligatoire dans sa garderie. La MAQ a eu une discussion avec l'exploitante à ce sujet afin de vérifier la compréhension de la différence entre un registre d'incident et le rapport d'incident. Un rappel que le rapport d'incident à déclaration obligatoire selon l'annexe dans le manuel doit être envoyé à la MAQ dans un délais de 24 heures.

La période de jeux libres, le lavage des mains avant l'heure du diner et la période du diner a été observé.

La section espaces de rangement et les effets personnels a été observé. Les produits toxiques sont rangés sous clé.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 mars 2022

Date

original signé par
Martine Paulin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 mars 2022

Date